



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 17142:2018

Revêtements de sol modulaires multicouches - Éléments comportant une couche de surface à base de poudre de bois - Spécifications,

Modular multilayer floor coverings -
Elements with a wood powder based
surface layer - Specifications,
requirements and test methods

Modularer mehrschichtiger Bodenbelag -
Elemente mit einer auf Holzpulver
basierenden Deckschicht -
Spezifikationen, Anforderungen und

12/2018



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 17142:2018 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 17142:2018.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Revêtements de sol modulaires multicouches - Éléments comportant une couche de surface à base de poudre de bois - Spécifications, exigences et méthodes d'essai

Modularer mehrschichtiger Bodenbelag - Elemente mit einer auf Holzpulver basierenden Deckschicht - Spezifikationen, Anforderungen und Prüfverfahren

Modular multilayer floor coverings - Elements with a wood powder based surface layer - Specifications, requirements and test methods

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 6 août 2018.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	4
1 Domaine d'application	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions.....	6
4 Exigences.....	7
4.1 Exigences générales	7
4.2 Exigences de classification.....	9
4.3 Caractéristiques techniques facultatives	10
5 Marquage et emballage	10
5.1 Marquage	10
5.2 Emballage.....	11
6 Rapport d'essai	11
Annexe A (normative) Détermination de l'épaisseur, de la longueur, de la largeur, de l'équerrage, de la rectitude et de la planéité.....	12
A.1 Échantillonnage	12
A.2 Conditionnement.....	12
A.3 Appareillage.....	12
A.4 Mode opératoire.....	14
A.5 Calcul et expression des résultats.....	18
Annexe B (normative) Détermination des ouvertures et de l'affleurement entre éléments	20
B.1 Échantillonnage	20
B.2 Conditionnement.....	20
B.3 Appareillage.....	20
B.4 Mode opératoire.....	20
B.5 Calcul et expression des résultats.....	21
Annexe C (normative) Détermination des variations dimensionnelles liées aux variations de l'humidité relative	22
C.1 Généralités.....	22
C.2 Échantillonnage	22
C.3 Conditionnement.....	22
C.4 Calcul et expression des résultats.....	23
Annexe D (normative) Détermination de l'arrachement de la surface	24
D.1 Généralités.....	24
D.2 Échantillonnage	24
D.3 Conditionnement.....	24
D.4 Mode opératoire.....	24
D.5 Calcul et expression des résultats.....	25
Annexe E (normative) Détermination de la résistance à l'abrasion et classes de résistance à l'abrasion	26
E.1 Échantillonnage	26
E.2 Conditionnement.....	26

E.3	Appareillage	27
E.4	Mode opératoire.....	30
Annexe F (normative) Étalonnage et maintenance du matériel d'abrasion		33
F.1	Généralités	33
F.2	Appareillage	33
F.3	Mode opératoire.....	33
Annexe G (normative) Mesurage de la dureté Shore A		36
Annexe H (normative) Détermination de la résistance au choc et classes de résistance au choc		37
H.1	Généralités	37
H.2	Échantillonnage.....	37
H.3	Appareillage	37
H.4	Mode opératoire.....	38
Bibliographie.....		41

Avant-propos européen

Le présent document (EN 17142:2018) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 134 “Revêtements de sol souples et revêtements de sol textiles”, dont le secrétariat est tenu par NBN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2019, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les caractéristiques, définit les exigences et fournit les méthodes d'essai concernant les revêtements de sol modulaires multicouches comportant une couche de surface à base de poudre de bois (tels que définis en 3.1).

Il comporte un système de classification, fondé sur l'EN ISO 10874, donnant des exigences pratiques relatives aux zones d'utilisation et aux niveaux d'usage. Ce système renseigne sur les cas où l'utilisation des revêtements de sol à base de poudre donne satisfaction et vise à inciter les consommateurs à faire un choix éclairé. Le présent document spécifie également les exigences relatives au marquage et à l'emballage.

Les revêtements de sol à base de poudre sont destinés à des niveaux d'usage domestique et commercial.

2 Références normatives

Les documents suivants sont référencés dans le texte de telle manière qu'une partie ou tout leur contenu constitue des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 311, *Panneaux à base de bois — Arrachement de la surface — Méthode d'essai*

EN 318, *Panneaux à base de bois — Détermination des variations dimensionnelles sous l'influence de variations de l'humidité relative*

EN 424, *Revêtements de sol résilients — Détermination de l'action du déplacement simulé d'un pied de meuble*

EN 425:2002, *Revêtements de sol résilients et stratifiés — Essai de la chaise à roulettes*

EN 438-2, *Stratifiés décoratifs haute pression (HPL) — Plaques à base de résines thermodurcissables (communément appelées stratifiés) — Partie 2 : Détermination des propriétés*

EN 20105-A02, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02 : Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations (ISO 105-A02)*

EN 16354, *Revêtements de sol stratifiés — Sous-couches — Spécifications, exigences et méthodes d'essai*

EN ISO 105-B02, *Textiles — Essais de solidité des coloris — Partie B02 : Solidité des coloris à la lumière artificielle : Lampe à arc au xénon (ISO 105-B02)*

EN ISO 4892-2:2013, *Plastiques — Méthodes d'exposition à des sources lumineuses de laboratoire — Partie 2 : Lampes à arc au xénon (ISO 4892-2:2013)*

EN ISO 10874, *Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés — Classification (ISO 10874)*

EN ISO 24343-1, *Revêtements de sol résilients et stratifiés — Détermination du poinçonnement et du poinçonnement rémanent — Partie 1 : Poinçonnement rémanent (ISO 24343-1)*

ISO 48-2, *Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique — Détermination de la dureté Partie 2 : Dureté comprise entre 10 DIDC et 100 DIDC)*

ISO 48-7, *Caoutchouc vulcanisé ou thermoplastique — Détermination de la dureté*

ISO 6506-1, *Matériaux métalliques — Essai de dureté Brinell — Partie 1 : Méthode d'essai*

ISO 7267-2, *Cylindres revêtus de caoutchouc — Détermination de la dureté apparente — Partie 2 : Méthode au duromètre type Shore*

ISO 24334, *Revêtements de sol stratifiés — Détermination de la résistance à la traction des lames assemblées mécaniquement*

ISO 24336, *Revêtements de sol stratifiés — Détermination du gonflement en épaisseur après immersion partielle dans l'eau*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

3.1 revêtement de sol modulaire multicouche
revêtement de sol, généralement sous forme de lames ou de dalles, présentant la structure d'un produit multicouche, par exemple contreparement, support et couche de surface

Note 1 à l'article : Les lames/dalles présentent des rives usinées permettant l'assemblage du produit pour former une unité intégrale de plus grande dimension. L'épaisseur, le format, la texture de surface, le niveau de brillance et la couleur du produit peuvent varier

3.2 revêtement de sol modulaire multicouche avec couche de surface à base de poudre de bois
couche décorative supérieure constituée d'une ou de plusieurs couches à base de poudre de bois composée de particules de bois à hauteur de 20 % au minimum (pourcentage en poids), ainsi que de résines amino-plastiques thermodurcissables (généralement la mélamine), d'additifs, de pigments et d'un corindon quelconque, ces composants étant mélangés à sec et dispersés en couches sur le support

Note 1 à l'article : Sous l'action simultanée de la chaleur et de la pression, ces couches de poudre sont pressées telles quelles ou pressées directement sur un support (généralement des panneaux à base de bois). Le produit est habituellement pourvu d'un contreparement (se présentant sous forme de poudre ou de papiers imprégnés), principalement utilisé comme matériau d'équilibrage. Les couches pressées individuellement peuvent, quant à elles, être fixées sur des supports, par collage par exemple

3.3 support
matériau central du revêtement de sol à base de poudre

Note 1 à l'article : Il s'agit en général d'un panneau de particules, tel que défini dans l'EN 309, d'un panneau contreplaqué, d'un panneau de lamelles minces, longues et orientées (OSB) ou d'un panneau de fibres à densité moyenne (MDF) tel que défini dans l'EN 316, ou d'un panneau de fibres à haute densité (HDF), soit un panneau MDF de masse volumique supérieure ou égale à 800 kg/m³